
Rapport annuel de la plate-forme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau – Année 2016

1. Rétroactes

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 avril 2014 coordonnant les missions de service public des opérateurs et acteurs dans la mise en œuvre de la politique de l'eau a porté la création d'une plateforme de coordination.

La plateforme de coordination se compose des représentants des différents opérateurs et acteurs de l'eau :

- Bruxelles-Environnement ;
- VIVAQUA ;
- HYDROBRU ;
- La Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE).

Le représentant de la Ministre bruxelloise en charge de l'environnement participe également aux réunions de la plate-forme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau.

La plateforme de coordination a créé en son sein des groupes de travail *ad hoc* en fonction des thématiques particulières abordées au niveau régional, à savoir les groupes de travail (GT) suivants:

- GT Eaux Pluviales
- GT Carto
- GT Lex

La plateforme de coordination a également créé un comité par bassin versant situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir les GT suivants :

- GT Senne - Neerpedebeek – Vogelzangbeek
- GT Maelbeek
- GT Molenbeek
- GT Woluwe
- GT Geleytsbeek

Il est à noter que divers autres acteurs (les conseillers communaux eau, Bruxelles Mobilité, le Port de Bruxelles,...) sont invités aux GT qui les concernent.

La synthèse des discussions et des propositions fait l'objet d'un procès-verbal au terme de chaque réunion de la plate-forme de coordination, des groupes de travail *ad hoc* et des comités de bassin versant créés.

2. Calendrier

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plate-forme de coordination	27/01/2016	24/02/2016	-	27/04/2016	25/05/2016	-	-	-	28/09/2016	26/10/2016	30/11/2016	-
GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek										26/10/2016		
GT Molenbeek									28/09/2016			
GT Woluwe											30/11/2016	
GT Maelbeek	27/01/2016											
GT Geleytsbeek				27/04/2016								
GT Eaux Pluviales		24/02/2016										
GT Carto			03/03/2016						23/07/2016			
GT lex				25/04/2016		23/06/2016						

Par rapport à l'efficacité des plateformes de coordination, il a été constaté qu'il est difficile de développer un ordre du jour suffisamment dense lorsque les réunions sont mensuelles. Pour certaines thématiques (comme par exemple la cartographie), il a été également remarqué qu'une meilleure atteinte des objectifs est possible au sein des groupes de travail plutôt que durant les réunions de la plate-forme de coordination.

3. Synthèse des discussions et propositions 2016

3.1. Plate-forme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau

- **Tâches réalisées**

- 1) Un tableau de suivi des actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 a été proposé par Bruxelles Environnement. Les opérateurs de l'eau ont désigné des pilotes par action prioritaire et par instrument. Les aspects budgétaires ont également été coordonnés.
- 2) Création d'une carte sur la répartition des déversoirs entre les gestionnaires.
- 3) Exploitation des données Flowbru :
 - Validation des données Flowbru par l'acquisition du logiciel Aquarius par Bruxelles Environnement.

- **Discussion entamées**

- 1) Exploitation des données Flowbru :
 - Les informations sur les bassins d'orage gérés par Vivaqua pourront être rendues disponibles sur Flowbru.
- 2) Evaluation du potentiel des techniques alternatives sur le bassin versant du BO Lainé à Forest.
- 3) Inondations récurrentes de la rue Bassem à Auderghem et des solutions alternatives.
- 4) Faisabilité d'une cartographie des zones non-égouttées.
- 5) Développement d'une procédure et d'une convention en cas de fortes intempéries.
- 6) Envasement émissaire Rive droite entre le déversoir du Nouveau Maelbeek et Aquiris.
- 7) Les fortes intempéries de juin 2016.
- 8) Fixation d'une pluie de référence pour la Région de Bruxelles-Capitale.
- 9) La question des ressources humaines de la SBGE qui ne permet pas une validation des données Flowbru par le relevé topographique de l'ensemble des ouvrages de la SBGE.

3.2. GT Eaux pluviales :

La question des eaux pluviales a été introduite via la présentation des résultats de l'étude Arcadis 2015 (mise à jour par Bruxelles Environnement de l'étude de 2010) : *En mettant en place un système de tarification respectant le principe du pollueur-payeur, on assure un taux de récupération idéal (100%) des coûts liés au service d'assainissement en intégrant les besoins en investissement sur le réseau, l'assainissement des eaux de pluie et la lutte contre les inondations.*

La conclusion du débat suscité par cette étude est que le prix de l'eau doit être adapté afin d'assurer une meilleure gestion du réseau avec une balance acceptable entre les coûts et recettes.

La question des responsabilités des infrastructures spécifiques à l'eau pluviale a également été abordée.

3.3. GT Carto :

En 2016, une cartographie commune du réseau Vivaqua (collecteurs), et Bruxelles Environnement a pu être établie (technologie wfs, incluant les données x,y,z des radiers et les caractéristiques géométriques des tuyaux/segments de rivières). Des données simplifiées pour la SBGE ont également été intégrées, dans l'attente du relevé complet de leurs infrastructures. Cette cartographie commune des différents réseaux a été exploitée pour attribuer les déversoirs d'orages principaux aux différents opérateurs de l'eau. Une stratégie d'identification des données manquantes ou incohérentes (basée sur l'analyse des pentes des tuyaux inférées des données x,y,z fournies) a été testée avec succès et sera appliquée au fur et à mesure de l'avancée des levés.

3.4. GT Lex :

Dix ans après son adoption par le Parlement bruxellois, l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau (OCE) doit être revue à plusieurs niveaux :

- Le premier est purement technique afin de transposer les exigences en matière de surveillance des masses d'eau de surface telles qu'imposées par la directive 2014/101/UE. Cette transposition est intervenue par le biais de l'ordonnance du 23 décembre 2016 modifiant l'OCE.
- Le deuxième vise à créer le cadre légal nécessaire à la fusion à venir des intercommunales HYDROBRU et VIVAQUA.
- Le troisième niveau – qui constitue l'objet des discussions de ce groupe de travail – concerne une révision plus générale de l'Ordonnance-cadre eau afin qu'elle puisse répondre aux dernières évolutions dans le domaine de l'eau et anticipe au mieux celles à venir.

Les principales réflexions entamées dans le cadre de ce GT concernent le renforcement de l'opérationnalité de l'ordonnance et de la base légale qu'elle constitue, l'éventuelle suppression de l'interdiction d'interruption de fourniture d'eau potable pendant la période hivernale, l'analyse de la faisabilité d'une cartographie sur l'assainissement régional, la mise en place d'un cadre pour la réutilisation de l'eau (eaux de 2ème circuit ou 'water re-use') et l'étude de son impact sur la Senne, la révision de l'arrêté « Fonds social » et l'analyse des possibilités de transfert de personnel entre les opérateurs de l'eau. Ces réflexions n'ont pas abouti en 2016 et seront relancées en 2017 .

En effet, à ces réflexions est venue se greffer celle portant sur la création d'un organe indépendant de contrôle du prix de l'eau. C'est ce sujet qui a occupé les opérateurs de l'eau lors du second semestre de 2016 (4ème niveau).

3.5. GT Geleypsbeek :

Les opportunités de maillage pluie est un sujet fort débattu au sein de ce groupe de travail (avenue du Pont de Luttre, les possibilités de complément du bassin d'orage du Lainé, le parc Jacques Brel, etc.).

La collaboration avec des entités comme Bruxelles Mobilité est nécessaire pour ce bassin versant car certains projets nécessitent le passage du maillage pluie par des sites de chemins de fer. A ce jour, il n'a pas été possible de bénéficier de la présence de Bruxelles Mobilité à ce GT malgré les invitations récurrentes.

Par ailleurs, l'état de la connaissance du réseau d'égouttage des voiries régionales, en particulier autour de la Gare du Midi a été abordé.

Finalement, les communes ont manifesté leur besoin d'être subsidiées par la Région pour mettre en œuvre les objectifs du second Plan de Gestion de l'Eau. Elles ont également exprimé leur intérêt par rapport aux conséquences sur les moyens légaux d'action communaux de la réforme du CoBat.

3.6. GT Molenbeek :

Les projets et réalisations de bassins d'orage ont été débattus : le permis d'urbanisme du bassin d'orage Broek est en voie d'être délivré, les bassins d'orage Hunderenveld et Technologie sont terminés et la proposition de créer un bassin d'orage au square Prince Léopold a été mentionnée. Néanmoins, aucune solution n'a pu être trouvée pour la localisation de ce dernier bassin d'orage.

Les problèmes d'inondations du bassin versant ainsi que les solutions envisagées ont également été abordées : primes pour encourager les aménagements des bâtiments à Berchem-Sainte-Agathe, curage des avaloirs, aménagements des espaces communaux et régionaux (parc roi Baudouin, marais de Ganshoren et de Jette, reconnexion des eaux de pluie vers le Molenbeek avec les travaux du tram 9, etc.).

Pour terminer, l'élaboration du nouveau PPAS du côté du Heysel devrait avoir un impact sur la gestion des eaux pluviales dans le bassin versant du Molenbeek.

3.7. GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek:

La législation européenne imposant l'atteinte du bon état chimique et écologique de la Senne, une bonne collaboration entre acteurs est indispensable afin d'atteindre les objectifs fixés. Ce GT permet cet échange d'informations.

En ce qui concerne la Senne, il a été discuté notamment : du projet Constitution et de son impact sur le réseau d'égouttage et les déversements d'eaux usées vers la Senne, des projets de mise à ciel ouvert de la Senne (Terminal RoRo et la Ferme du parc Maximilien), des rejets d'eaux usées dans la Senne par des entreprises sur l'avenue de Vilvoorde, du planning du curage de la Senne et des travaux d'aménagements du déversoir du Nouveau Maelbeek.

Au niveau de la vallée du Vogelzangbeek et du Neerpedebeek : les aménagements du projet des Espaces Verts sur la rive gauche du Vogelzangbeek, le suivi des travaux d'égouttage, le planning des raccords de rejet des eaux pluviales, le permis d'urbanisme accordé à Immo Trefles et la non-avancée du raccordement de la maison des étudiants de l'ULB sur le collecteur du Vogelzankbeek.

Les projets autour du Ganzenweidebeek ont également été abordés : la mise à ciel ouvert et la possibilité d'y rejeter des eaux pluviales.

Pour terminer, le point a été fait sur les projets à Neder-Over-Heembeek : la réalisation d'un réseau séparatif, la préservation d'un bassin de rétention paysager dans la ZIR4, les problèmes d'égouttages et d'inondations.

3.8. GT Woluwe :

La lutte contre les inondations est l'un des sujets phare dans ce bassin versant, c'est pour cela que le réaménagement du Boulevard de la Woluwe, la localisation d'un nouveau bassin d'orage (à Woluwe-Saint-Lambert), l'état d'avancement d'autres bassins d'orage (Tenreuken, Bégonias, Bien-Faire, Grand Champ, etc.) et la récurrence des inondations sur l'avenue Hermann-Debroux ou la rue Bassem font l'objet de plusieurs discussions.

Les évolutions du maillage bleu sont également abordées comme l'opportunité de remise à ciel ouvert du Zwanewijdebeek, la renaturation de l'étang du Leybeek ou l'évacuation de l'eau de l'étang du Bergoje.

Afin d'améliorer l'efficacité des bassins tampon et le contrôle, l'éventuelle révision de la liste des installations classées est un point qui a aussi été abordé.

Pour terminer, les intempéries exceptionnelles du 07 juin 2016 ont fortement impacté les communes du bassin versant de la Woluwe. Le cumul de précipitations a inondé plusieurs habitations.

4. Pistes d'amélioration et conclusion

En conclusion, la coordination des acteurs et opérateurs a permis quelques avancées pour le secteur de l'eau en région bruxelloise : la planification et répartitions des actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 et quelques évolutions sur la gestion du réseau d'égouttage, hydrographique et du maillage pluie.

Ce rapport annuel permet, par ailleurs, de mettre en perspectives plusieurs pistes d'améliorations :

Au niveau du fonctionnement de la plate-forme, il serait pertinent d'en revoir le rythme afin de mieux en adapter le contenu. La définition d'objectifs annuels ainsi que la séparation des discussions techniques et stratégiques est envisagée pour 2017. Ceci pourrait permettre de rendre visible les projets qui tardent à avancer. En outre, la création d'autres groupes de travail axés sur une thématique pourrait permettre une meilleure réalisation des mesures du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021. Par exemple, l'échange d'informations sur les zones non-égouttées (sujet disséminé au sein des GT par bassin versant) relevant d'une discussion technique trouverait mieux sa place dans un GT thématique.

En ce qui concerne les entités présentes autour de la table, il serait fortement souhaité que l'année 2017 soit marquée par une présence plus importante de Bruxelles Mobilité au sein des GT par bassin versant.

Afin que la plate-forme de coordination soit plus efficace dans la lutte contre les inondations, ses réunions devraient permettre de trouver des solutions sur la localisation de bassins d'orage. Comme par exemple, dans le bassin versant du Molenbeek (la SBGE a proposé le square Prince Léopold comme implantation) ou dans le bassin versant de la Woluwe (une nouvelle localisation est recherchée par la commune de Woluwe-Saint-Lambert).

Finalement, certaines communes ayant manifesté un besoin de soutien plus important par la Région, les objectifs des GT par bassin versant pourraient être améliorés.